

Chantez au Seigneur

Je bénirai le Seigneur (psaume 33)

ZL 14-75 / LAD 330

Texte : AELF - Musique : Jacques BERTHIER

Il s'agit d'un *psaume-choral*, c'est-à-dire que l'ensemble des versets sont mis en musique de manière rigoureuse, avec une mélodie de type choral. Cette dernière est augmentée ou diminuée afin de correspondre à la métrique du psaume.

Lorsqu'en 1953 fut publié le premier « *psautier de la Bible de Jérusalem* » en français, Joseph Gélineau publia une première mise en musique avec le recueil « *24 psaumes et un cantique* ». Joseph Samson, Maître de chapelle de la cathédrale de Dijon et ami de Joseph Gélineau composa et publia en 1956 à sa demande des « *psaumes-chorals* » à partir du psautier de la Bible de Jérusalem. Le procédé d'écriture est décrit par Jean-Claude Crivelli :

« ... La traduction proposée par la Bible de Jérusalem, due aux dominicains B. Tournay et B. Schwab, était en fait une langue magnifique de rythme et de poésie. Les traducteurs faisaient remarquer combien le rythme de la poésie hébraïque convergait avec celui de la déclamation française. De plus, la Bible de Jérusalem présentait les psaumes en strophes homogènes et souvent régulières. De telles caractéristiques permettaient au musicien de composer dans le style choral et de garder pour chaque strophe le même timbre mélodique. À chaque fois cependant, c'est le texte sacré lui-même qui dictait à la musique rythme et mesure. » (Préface de 13 *psaumes-chorals* pour les temps liturgiques et 7 *psaumes* de la Pénitence, Collection Célébrations, Paris, Cerf, 2007).

Avec ce psaume 33, Jacques Berthier s'enracine dans cette tradition spécifique de composition, touchant l'histoire de la psalmodie.

D'un point de vue littéraire, les onze strophes donnent à chanter l'intégralité du psaume 33. Chaque strophe se compose de deux versets. Le texte est scrupuleusement celui du psaume selon la traduction utilisée dans la liturgie.

D'un point de vue mélodique, pour chaque strophe la ligne musicale de type choral se compose de quatre parties. Chacune d'elles correspond aux quatre stiques des deux versets. Elles sont toutes composées de trois mesures, et sont bâties de manière rigoureuse et précise : une anacrouse (une mesure), une ligne mélodique ascendante sauf pour la dernière partie de la strophe (une mesure), une note finale blanche ou noire pointée (une mesure).

D'un point de vue harmonique, la progression est classique. Pour le premier verset de chaque strophe, on commence en mi mineur jusqu'à une demi-cadence (accord de si majeur). Pour le deuxième verset de chaque strophe, on part de la demi-cadence pour retourner en mi mineur. La coupure entre les deux stiques qui composent chaque verset, font entendre l'accord de sol majeur (relatif de mi mineur). Ainsi les quatre parties forment un ensemble oscillant entre les degrés de mi mineur et de sol majeur. Partie 1 : mi mineur et l'on termine en sol majeur (relatif de mi mineur). Partie 2 : la mineur pour terminer avec la demi cadence sur l'accord de si majeur (dominante de mi mineur). Partie 3 : accord de si majeur et l'on termine en sol majeur. Partie 4 : parfaite cadence modale en mi mineur faisant entendre successivement les accords de do majeur, ré majeur et mi mineur. Nous sommes entre la tonalité et la modalité.

Ce *psaume-choral* pourrait servir d'action de grâce après la communion. Pour sa mise en œuvre vocale, il est possible de le chanter pour tous ou alors en deux chœurs. Soit ils alternent les strophes (Chœur 1 : strophes impaires, Chœur 2 : strophes paires), soit ils alternent les parties des strophes (Chœur 1 : parties 1 et 2, Chœur 2 : parties 3 et 4).

Pas vite $\text{♩} = 50$

1. Je bé - ni - rai le Seigneur en-tout temps,
sa lou - an - ge sans cesse à mes lê - vres, Je
me glo - ri - fie - rai dans le Sei - gneur : que les
pau - vres m'entendent et soient en fê - te !

2. Ma - gni - fiez avec moi le Sei - gneur, ex - al - tons tous en -
sem - ble son nom. Je cherche le Sei - gneur, il me ré -
- pond. De toutes mes frayeurs il me dé - li - vre.

